



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

UN LIBRARY

APR 11 1983

S/15691
8 avril 1983
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

~~UN/SA COLLECTION~~

LETTRE DATEE DU 8 AVRIL 1983, ADRESSEE A LA PRESIDENTE DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT D'EL SALVADOR AUPRES
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre du Ministère des affaires étrangères salvadorien, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir faire distribuer comme document du Conseil de sécurité le texte de la présente lettre qui contient les considérations formulées par le Gouvernement salvadorien à l'issue du débat qui s'est tenu au Conseil sur la base de la lettre du Gouvernement nicaraguayen publiée sous la cote S/15651.

1. tout d'abord, le Gouvernement salvadorien voudrait souligner que le débat a montré qu'il régnait en Amérique centrale une situation de conflit généralisé.

2. En raison des faits qui se se produisent en Amérique centrale ou qui affectent cette région, cette situation de conflit généralisé a nécessairement un caractère régional.

3. De par sa nature régionale, ce conflit englobe des problèmes particuliers, de même qu'un tout est constitué de diverses parties, ce qui ne signifie pas que l'inverse soit vrai.

4. En conséquence, pour régler ce conflit, il faut entreprendre des négociations multilatérales portant sur les questions suivantes : limitation de la course aux armements; institution de contrôles en vue d'éliminer le trafic des armes dans la région de l'Amérique centrale; renforcement des relations commerciales et économiques entre les pays de la région et consolidation des institutions démocratiques, pluralistes et fondée sur la participation dans la région.

Pour réaliser l'objectif susmentionné, il convient d'engager, à l'échelon régional, une discussion ouverte à tous comme le Ministre des affaires étrangères d'El Salvador l'a indiqué dans sa déclaration devant le Conseil de sécurité, le 28 mars 1983.

Puisqu'il existe déjà, à cet effet, une initiative concrète consacrée dans un projet de résolution soumis au Conseil permanent de l'Organisation des Etats américains (OEA), l'instance régionale compétente en la matière, le Gouvernement salvadorien appuie cette initiative qui constitue, à son avis, un moyen sérieux et viable de promouvoir la paix en Amérique centrale.

Enfin, El Salvador se doit de souligner que toute autre méthode proposée qui n'engloberait pas la totalité des problèmes en jeu, tels que la course aux armements et le trafic d'armes sévissant dans la région, serait non seulement inappropriée et inopportune mais également inutile et irréaliste car, selon une relation de cause à effet, un foyer quelconque de déstabilisation et de tension rayonne dans toute la région.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) Mauricio ROSALES